Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik =

Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 3 (1889)

Anhang: Supplément spécial

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'Art héraldique

à l'EXPOSITION UNIVERSELLE de 1889

PAR

M. RAYMOND RICHEBÉ

ARCHIVISTE-PALÉOGRAPHE

Supplément spécial des numéros 35-36 des ARCHIVES HÉRALDIQUES SUISSES, dirigées par M. MAURICE TRIPET, à Neuchâtel.

L'Exposition qui va fermer, n'aura pas encore, il faut bien le reconnaître, marqué en France le réveil du goût pour le blason, goût autrefois si répandu. Au point de vue spécial de l'art héraldique, elle est fort pauvre en souvenirs rétrospectifs et ne renferme que fort peu d'œuvres modernes vraiment dignes de remarque. Nous croyons cependant rendre service aux lecteurs des Archives héraldiques suisses en leur signalant ce qui, au cours de nos visites, nous a paru de nature à intéresser des héraldistes.

Au Trocadéro, où se trouvent exposées un grand nombre d'œuvres d'art antérieures à la Révolution, nous n'avons remarqué que deux vitrines garnies d'objets armoriés. L'une contient une petite réunion de sceaux-matrices, du XII^{me} au XV^{me} siècle, appartenant à M. Hoffmann; l'autre renferme la remarquable collection de M. Eugène Vial, que son propriétaire destine au Musée de Cluny et qui se compose de cachets en or, argent ou fer, de breloques, statuettes ou étuis en métaux précieux, le tout gravé aux armoiries de diverses familles françaises.

Au palais des Arts Libéraux, nous avons admiré deux beaux vitraux suisses, appartenant à M. E. Fabert. Le premier a pour motif principal un écusson « d'azur au chevron alésé d'or, soutenu d'un croissant et accompagné en chef de deux étoiles à six rais, le tout du même ». L'écu est supporté à dextre par un homme vêtu d'un ample pourpoint à manches bouffantes et à sénestre par une femme couronnée de fleurs, en longue robe blanche bordée d'or. Ces armoiries sont placées sur un socle grisâtre, où est inscrite la date de 1543, et abritées sous une double arcature en plein-cintre reposant sur des colonnes bleu et or à base et à chapiteaux de couleur pourpre. La partie supérieure du vitrail est occupée par deux petites scènes allégoriques, faisant allusion à la Réforme.

La seconde verrière est aux armes du canton de Zurich. On a donné comme support à l'écusson un lion d'or, coiffé d'un casque de même, avec lambrequins d'argent et d'azur à dextre, d'or et de sable à sénestre, et tenant de la patte gauche une bannière aux armes de l'écu, brisées

d'un fusil d'acier, emmanché d'or et posé en barre. Le casque du lion est couronné d'or et sommé d'une aigle d'Empire; à la bannière est ajoutée une flamme au blason de la Confédération helvétique. Un riche encadrement architectural environne le tout. Il se compose de deux couples de piliers supportant une arcade en plein-cintre. Dans le haut, on voit deux personnages s'exerçant à tirer à la cible.

Notons encore une curieuse plaque de faïence italienne du XVI^{me} siècle aux armes de la corporation des marchands de Pérouse et ce sera tout pour la partie ancienne.

Venons en maintenant à l'examen des travaux héraldiques modernes. Nous ne parlerons pas, bien entendu, des innombrables armoiries qui se trouvent représentées avec plus ou moins d'exactitude sur les murailles des bâtiments et les poteaux des allées couvertes. Cela n'est point de l'art, mais de l'industrie.

C'est au premier étage du palais des Arts Libéraux qu'il faut chercher les trop rares spécimens du talent des héraldistes français contemporains.

- M. Demengeot a exposé deux peintures à l'aquarelle gouachée, l'une dans le style de la Renaissance allemande, l'autre dans le genre moderne. Celle-ci, qui représente le blason des Etats-Unis d'Amérique, nous a beaucoup moins plu que la première.
- M. G. Huot, graveur, a envoyé une aquarelle fort originale comme composition. Au centre d'une colonnade antique se voit l'écusson de la ville de Bordeaux, dans un cartouche vieil or. Plus bas, sur un piédestal en marbre rouge, reposent les armes des sous-préfectures de la Gironde. Dans le fond, des mâts de navire et des arbres de haute futaie rappellent le port et les Quinconces, orgueil du chef-lieu de ce département.

Un artiste dont le nom rappelle celui d'un des maîtres de la science héraldique, M. Noël Bouton, a eu l'idée d'exécuter le blason du souverain futur du grand-duché de Luxembourg, le duc de Nassau. L'écusson est d'un bon style, mais les supports et le manteau ne nous ont pas complètement satisfait.

C'est à un peintre déjà fort connu à Paris, bien qu'il n'y soit fixé que depuis peu de temps, M. J. van Driesten, lauréat de la Société héraldique de France, qu'appartient, sans contestation possible, la palme du pacifique tournoi dont nous donnons le compte-rendu. Cet artiste, qui a su s'approprier à un degré étonnant le faire des maîtres d'autrefois, est en outre le premier qui, à notre connaissance, ait employé pour rehausser l'éclat de ses compositions l'argent et l'or en haut relief à l'instar des manuscrits du moyen-âge. On nous permettra de reproduire ici ce que nous disions de ses envois, en juillet dernier, dans le sixième numéro de l'Enlumineur, journal consacré à l'étude et à la propagation de l'art du miniaturiste (1).

⁽¹⁾ L'Enlumineur, revue illustrée in-40, avec planches hors texte, paraît tous les mois à Paris-Auteuil, 4, rue La Fontaine, sous la direction de M. J. van Driesten.

« Nous avons hate d'arriver à la remarquable exposition de la maison Demarest du Palais-Royal. Elle comprend trois œuvres de premier ordre, dues au pinceau laborieux et fécond de notre sympathique directeur, M. J. van Driesten. On peut dire qu'avec ces spécimens de son beau talent s'inaugure un art tout nouveau, dans lequel les finesses les plus exquises de la miniature sont unies aux effets de la grande peinture, et appropriées aux dimensions de celle-ci. Celui des tableaux de M. van Driesten qui attire le plus le regard est, sans contredit, son grand blason de l'Empire d'Autriche, Impossible de traverser la galerie sans être frappé par cette composition magistrale, qui renferme les quartiers des armes de la monarchie austro-hongroise, réunis en un même écusson sur la poitrine d'une aigle éployée, au bec largement ouvert et aux serres vigoureuses. On ne sait ce que l'on doit le plus admirer, des nimbes d'or massif, gravés au burin, qui environnent les deux têtes de l'oiseau impérial, ou de la façon dont ses ailes semblent se détacher du vélin, ou encore de la réalité avec laquelle sont traités les perles et les joyaux de la couronne. A voir le brillant des fonds d'or et d'argent, on est tenté de penser aux icones russes, dans lesquelles le métal s'unit à la peinture (1).

A côté de ce chef-d'œuvre héraldique, brillent d'un éclat plus tempéré les armes de Notre Saint Père le Pape, exécutées dans le style du XVII^{me} siècle. Sur un cartouche d'or mat repose l'écusson des Pecci, sommé de la tiare et accompagné des clefs passées en sautoir. Aux côtés de l'écu, se tiennent deux anges vêtus de longues robes damassées et portant chacun une croix patriarcale. A droite et à gauche s'estompent comme dans le lointain des silhouettes du château Saint-Ange et du dôme de Saint-Pierre. Le tout est environné d'une gloire en ors de diverses couleurs, dont la variété forme un fond très harmonieux. Enfin, sur un nuage soutenant l'ensemble, reposent les croix des ordres pontificaux, reproduites d'après les modèles officiels.

La troisième peinture, qui n'est pas la moins remarquable, est une grisaille exécutée dans le style du XVI^{me} siècle sur champ d'or mat. Elle représente un écusson à l'aigle éployée, surmonté de trois casques avec cimiers et lambrequins et encadré de gracieux rinceaux se détachant sur un fond bronzé. »

M. van Driesten est encore l'auteur d'un grand tableau allégorique, sur vélin, exposé dans la vitrine de Stern, le graveur bien connu du passage des Panoramas. Cette œuvre, qui n'était pas signée d'une façon apparente, a valu à l'exposant la médaille d'or. On peut y trouver peut-être un peu à redire au point de vue archéologique, par suite du programme imposé à l'artiste, mais on doit reconnaître que l'exécution matérielle en est irréprochable. Voici la description que nous en avons donnée dans le recueil cité plus haut:

⁽¹⁾ Ces armoiries, qui ne comprennent pas moins de soixante-deux quartiers différents, ont été exécutées avec la plus scrupuleuse exactitude, d'après la description qu'en donne E. von Schmidt dans son excellent ouvrage: Die Wappen der regierenden Fürsten und Staaten (Francfort-sur-le-Mein, 1869, in-8°).

« Cette miniature-tableau est destinée à perpétuer le souvenir de l'alliance qui a uni les maisons de Bragance et d'Orléans. Au centre de la composition sont représentées les armes des deux familles, soutenues à dextre par le dragon du Portugal, à sénestre par l'ange du blason royal de France. Elles sont timbrées d'un casque d'or sommé d'une couronne ducale d'où s'échappe le dragon qui forme le cimier. Ces armoiries se détachent sur un fond de vieille tapisserie et sont abritées sous un dais architectural. Dans l'encadrement, dont le champ est d'or mat, se trouvent groupés en quatre miniatures divers événements de l'histoire du Portugal : en haut, la bataille d'Ourique; à gauche, Emmanuel II le Fortuné, recevant les représentants des diverses parties de son vaste empire; à droite, une scène de la Révolution de 1640; en bas, le baptême du prince de Beīra, dans un médaillon entouré de ses huit quartiers ».

Voilà, en somme, tout ce que nous avions à signaler à la bienveillante attention des lecteurs des Archives. Citons cependant encore, avant de terminer, trois belles publications héraldiques que nous avons examinées avec intérêt: l'Armorial de Savoie, du comte de Foras; Die Familie Grebel, par C. Keller-Escher, belle généalogie illustrée, sortant des presses de la maison J. Huber, de Frauenfeld; enfin, un vrai tour de force typographique exécuté par la maison Chamerot, de Paris: les douze grands tableaux d'alliances de la famille de Tulle de Villefranche, imprimés en deux couleurs, avec armoiries enluminées à la main.

Il ne nous reste plus à exprimer qu'un souhait : c'est que la prochaine Exposition nous donne lieu de publier un compte-rendu plus fourni et plus étendu que celui-ci.

RAYMOND RICHEBÉ,

Lic.-jur.

(Ancien élève de l'Ecole des Chartes).



Pour paraître prochainement:

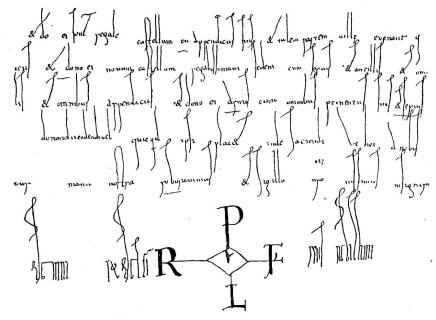
FRAGMENTS HISTORIQUES

par MAX DIACON et MAURICE TRIPET

Membres de la Société d'histoire

LA REGALISSIMA SEDES & LA REINE BERTHE

à Neuchâtel



Notice illustrée d'une série de beaux dessins, reproductions de tableaux, monuments, anciennes écritures, etc., etc., d'après les meilleurs procédés de gravure.

Prix: I franc.

Demande de souscription

Le soussigné charge le *Cabinet Héraldique*, Avenue de la Gare, 15, à Neuchâtel (Suisse) de lui adresser exemplaire de la publication ci-dessus et d'en prendre le montant par remboursement postal.

Adresse exacte: